



## Un territoire métropolitain

Depuis le 1er janvier 2016, Sceaux compte parmi les 131 communes de la métropole du Grand Paris (MGP). Une transformation territoriale majeure dans laquelle la Ville s'est impliquée dès l'origine.

La métropole du Grand Paris réunit 131 communes dont Sceaux. Elle a été créée dans le cadre de la réforme territoriale par les lois de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) et celle portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe).

### SCEAUX MÉTROPOLITAINE

Sur le plan institutionnel, la MGP est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui est dirigée par un conseil de métropole de 209 conseillers métropolitains, au premier rang desquels les maires des 131 communes membres. À l'exception de Paris (62 conseillers), la plupart des communes n'ont qu'un seul représentant (le nombre de conseillers par ville dépend du nombre d'habitants). Tel est le cas de Sceaux. Les plus grandes villes en ont deux ou trois, désigné par les conseillers municipaux. Le président de la métropole du Grand Paris est élu par l'ensemble des conseillers métropolitains.

#### "Inventons la métropole du Grand Paris"

En 2017, le centre-ville de Sceaux a été l'un des 57 sites choisis dans le cadre de l'appel à idées "Inventons la métropole du Grand Paris". Objectif : requalifier le centre-ville en associant étroitement les habitants à la réflexion.

Plus d'infos concernant le projet : [www.inventonslametropoledugrandparis.fr](http://www.inventonslametropoledugrandparis.fr)

Plus d'infos sur la démarche

participative <http://parlonsensembleducvillesceaux.fr>

## VALLÉE SUD – GRAND PARIS

Le territoire de la MGP est divisée en 12 grands établissements publics territoriaux (EPT) d'un seul tenant et sans enclave d'au moins 300 000 habitants. Chacun d'entre eux est géré par un conseil de territoire où siègent des élus des villes membres. Sceaux a ainsi rejoint l'EPT Vallée Sud – Grand Paris, composé des villes suivantes : Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Plessis-Robinson, Malakoff, Montrouge et Sceaux. Son périmètre a été proposé par le préfet. La création de ce territoire a entraîné la fusion de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, de la communauté d'agglomération de Sud-de-Seine et de la communauté de communes Châtillon-Montrouge. Ces dernières ont disparu de fait le 31 décembre 2015.

### Les compétences de la MGP

La métropole du Grand Paris (MGP) est dotée de quatre grandes compétences : le développement et l'aménagement économique, social et culturel (acquise depuis 2016) ; la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie (depuis 2016) ; le logement et la politique locale de l'habitat (depuis 2017) et l'aménagement de l'espace métropolitain (depuis 2017).

Les EPT ont la charge de dix compétences dont sept obligatoires : la gestion des déchets ménagers ; les équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial ; la politique de la ville ; l'action sociale d'intérêt territorial ; le plan local d'urbanisme ; le plan climat air énergie ; l'assainissement et l'eau. Le développement économique, l'habitat et l'aménagement sont les trois compétences restantes qui seront partagées avec la MGP.

### DANS LA RUBRIQUE : «PRÉSENTATION DE LA VILLE»

> GÉOGRAPHIE ET TERRITOIRE

> UNE HISTOIRE PRESTIGIEUSE

> UNE VILLE PATRIMOINE

> PARC ET JARDINS

> RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

> MES DÉMARCHES

## POUR ALLER PLUS LOIN

---

> La Métropole du Grand-Paris

 Sceaux - Un développement concerté et maîtrisé - Grand Paris Infos (20.29 Mb.)

## EXPOSITION

---



### Le Sceaux du Grand Paris

---

PDF - 8.85 MO



TOUTES LES PUBLICATIONS



**MAIRIE DE SCEAUX**  
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN  
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

## LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

**HORAIRES D'OUVERTURE** : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

**STRATIS**